

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 17 novembre 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le vendredi 7 novembre 2025 s'est réuni le lundi 17 novembre 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, ROQUES Loréline, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : NOSMAS Karen, FEYRIT Jean-Claude, LE BRIS Alain, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, HAY Florence, PREVOT Jérémie,

Pouvoirs : de NOSMAS Karen à CHASTAING Séverine, de LE BRIS Alain à VERDIER Françoise de FEYRIT Jean-Claude à CARUHEL Maud, de FIGUEIRA Muriel à DUBRANA Didier, de FEYRIT Pierre à CARDOIT Patrick, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

K.16

Aide financière au Football Club Marmande

Vu la politique sportive menée par la commune de Marmande visant à favoriser la pratique du sport pour tous, à promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes du sport, et à soutenir les associations locales dans leurs projets de développement,

Considérant que la commune de Marmande a mis en place un Fonds d'Intervention Sportif destiné à accompagner les structures associatives du mouvement sportif dont le siège social est situé sur la commune, dans le cadre de projets spécifiques,

Considérant que l'association Football Club Marmande, acteur de la vie sportive marmandaise, sollicite une aide financière exceptionnelle visant à favoriser la pérennisation de postes d'éducateurs sportifs professionnels au sein de sa structure,

Considérant que ces éducateurs assurent des missions essentielles d'encadrement, de formation et d'animation auprès des licenciés, en particulier des jeunes, et participent ainsi activement à la mise en œuvre d'un projet sportif structuré, respectueux des valeurs éducatives et sociales portées par la commune.

La Commission Pôle 3 émet un avis favorable pour un montant de 5 300 €

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Approuve le versement d'une aide financière à l'association Football Club Marmande d'un montant de 5 300 € pour la réalisation de cette action au titre du Fonds d'Intervention Sportif

Précise que le montant de cette aide sera prélevé sur les enveloppes prévues au budget 2025

Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27
Contre : 01 (MILHAC Michel) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 17 novembre 2025

Le Secrétaire de séance
Didier DUBRANA



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 20.11.2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 20.11.2025.

Le Secrétaire de séance
Didier DUBRANA



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

